

EN PRATIQUE

Qui peut vacciner ?

- Votre médecin généraliste ;
- L'équipe de Promotion de la Santé à l'École ;
L'équipe vérifie le statut vaccinal des élèves à chaque bilan de santé.
Selon les âges, elle peut proposer une vaccination prévue dans le calendrier vaccinal ou un rattrapage ;
ou vous proposer de prendre contact avec votre médecin traitant.

Qu'allez-vous payer ?

- Les vaccins sont gratuits et fournis directement par le professionnel de santé qui doit les commander auprès du Programme de vaccination. Il ne faut pas l'acheter en pharmacie.
- Seuls les éventuels frais de consultation (chez le médecin généraliste, le pédiatre, etc.) sont à votre charge.
- Vous n'avez aucun frais en consultation ONE ou dans le cadre de la Promotion de la Santé à l'École.



FOCUS

La rougeole, une maladie encore bien présente chez nous.

- La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses. Elle est causée par un virus.
- La rougeole met de **7 à 14 jours** avant de se déclarer. Les symptômes sont: nez qui coule, yeux enflammés, suivis très rapidement d'une forte fièvre, de l'apparition de taches rouges sur la peau, d'un mal-être général et de toux.
- Elle peut toucher tout le monde et donner lieu à des **complications** sévères, tant chez les enfants que chez les adultes, dans près de **30%** des cas. Les complications peuvent survenir au niveau du système respiratoire ou neurologique: pneumonies, bronchites, otites, encéphalites...
- Les antibiotiques ne sont d'aucune utilité pour combattre la rougeole sauf pour traiter les éventuelles complications.

Pour plus d'informations,
consultez votre médecin traitant ou le site :
www.vaccination-info.be

@-vax

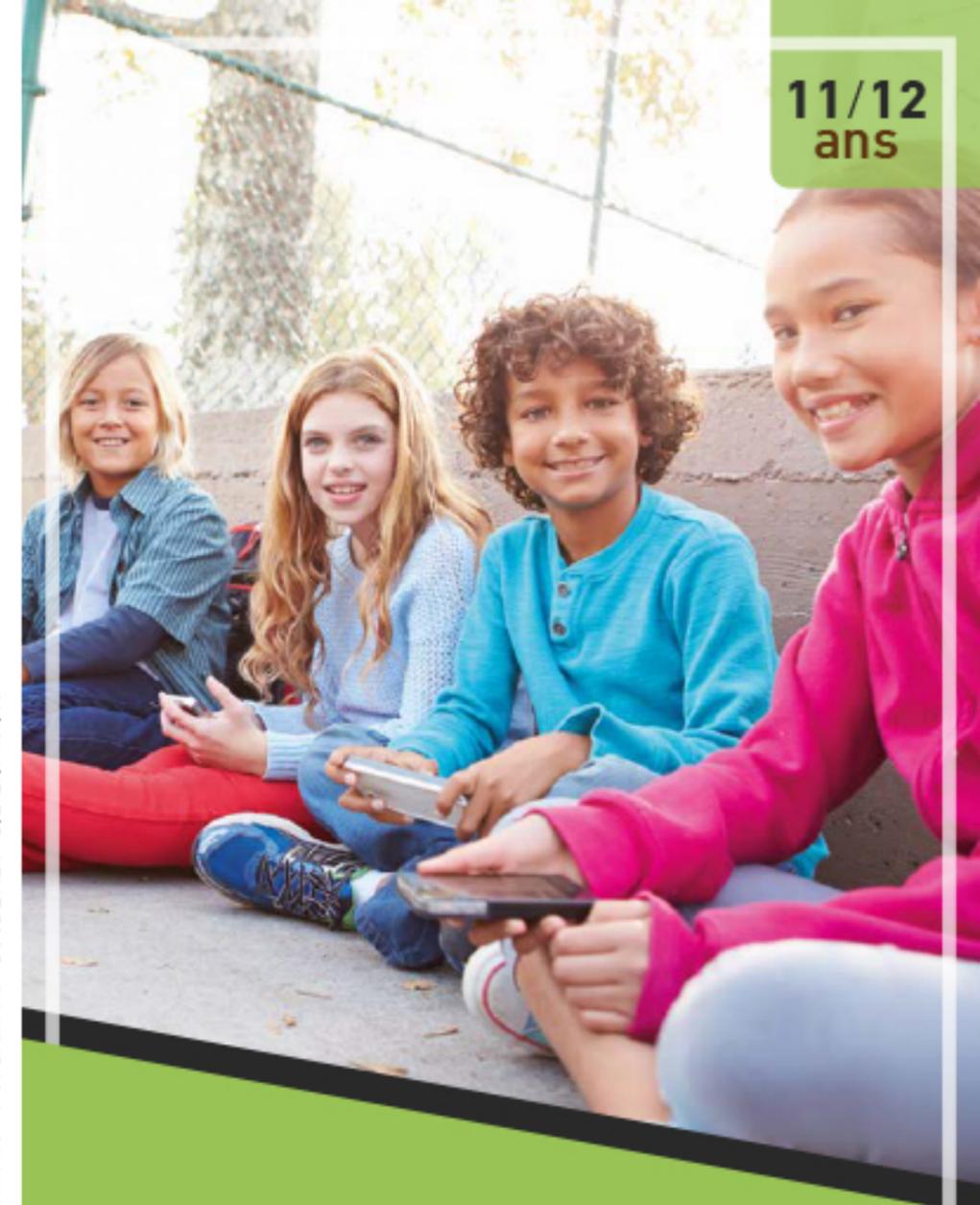
Le système de commande de vaccins, et d'encodage des données vaccinales, utilisé par les vaccinateurs dans le cadre du Programme, se nomme e-vax.

Ce système permet d'enregistrer les dates de vaccination et de constituer le registre vaccinal permettant le suivi de votre vaccination.

Les données sont gérées dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée.

Si vous ne souhaitez pas que vos données vaccinales soient encodées, informez-en votre vaccinateur.

11/12
ans



À CHAQUE ÂGE SA VACCINATION !

La vaccination de transition Rougeole-Rubéole-Oreillon à 11-12 ans

Programme de vaccination
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

édition
2023

Pourquoi changer l'âge de la vaccination RRO ? (2^{ème} dose)

En avril 2019, le Conseil Supérieur de la Santé a recommandé de changer l'âge de l'administration de la 2^{ème} dose du vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO).

Depuis la rentrée scolaire 2020, le calendrier vaccinal a subi un changement. Dorénavant la 2^{ème} dose du vaccin contre RRO est réalisée à l'âge de 7-8 ans (2^{ème} primaire) au lieu de 11-12 ans (6^{ème} primaire) précédemment.

Le changement d'âge est recommandé afin de mieux maîtriser l'élimination de la rougeole dans notre pays.

Pourquoi une vaccination de transition ?

Pour s'assurer que tous les enfants reçoivent la 2^{ème} dose du vaccin contre RRO.

Abaisser l'âge d'une vaccination a pour conséquence que tous les enfants compris entre l'ancien âge et le nouvel âge ne sont plus vaccinés. Or, les enfants âgés de 11-12 ans, qui ne sont plus visés par le calendrier, doivent également être vaccinés pour être complètement protégés contre la rougeole.



La vaccination de transition Rougeole-Rubéole-Oreillons en Services de Promotion de la Santé à l'École (PSE)

Niveau scolaire	Année scolaire 2020-2021	Année scolaire 2021-2022	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024
2 ^{ème} primaire (7-8 ans)	Vaccination RRO2*	Vaccination RRO2*	Vaccination RRO2*	Vaccination RRO2*
3 ^{ème} primaire (8-9 ans)				
4 ^{ème} primaire (9-10 ans)				
5 ^{ème} primaire (10-11 ans)				
6 ^{ème} primaire (11-12 ans)	Vaccination de transition RRO2*			

* RRO2 = 2^{ème} dose de vaccin RRO

Les enfants inscrits en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} primaires en 2020-2021 auront la possibilité d'être vaccinés en 2021-2022-2023-2024 lorsqu'ils seront en 6^{ème} primaire.

Quels vaccins sont recommandés à 11-12 ans ?

1 injection du vaccin contre la rougeole, rubéole, oreillons (RRO).

! En retard de vaccination ?

Un rattrapage de vaccination en 2 injections des enfants n'ayant pas encore reçu la première dose vaccin contre RRO. Pour être bien vacciné, un enfant doit avoir reçu 2 doses de vaccin contre le RRO avec au moins 1 mois d'écart.

REMARQUE : si cette vaccination est réalisée par votre médecin traitant, celle-ci peut être administrée dès l'âge de 7 ans. Conservez soigneusement la preuve de cette vaccination pour pouvoir en informer le service en charge de la Promotion de la Santé à l'École.